

Gong royal Akye



- Côte d'Ivoire
- Atye (ou Akye)
- 18ème - 19ème siècle
- Laiton
- H. : 31, 5 cm
- INV. 1007-181

La musique induit-elle une forme artistique ? Assurément pas : les instruments obéissent à des contraintes autres que plastiques. Et pourtant, à voir tambours et idiophones, en Afrique, on pourrait penser le contraire. Comme si accords, modulations, inflexions avaient été transmués en statuaire, comme si sonorités et notes de musique s'étaient métamorphosées en œuvre d'art. Ce que prouve à merveille ce gong recueilli à 90 km au nord-est d'Abidjan, à la jonction des zones de peuplement agni et atyie, deux groupes de l'ensemble akan. Qui n'a l'idée d'un son léger ou grave rien qu'en touchant la corolle d'un instrument ? C'est un peu comme si cette œuvre était une note suspendue, fixée dans le laiton, et exprimant, par sa forme, le son qu'elle doit produire.

Ce gong est décoré d'un personnage qui souffle dans une trompe. Nulle redondance. Juste un accord : l'application d'un principe esthétique, fondé sur la correspondance entre l'utilisation de l'objet, à percussion, et l'image qui le surmonte, un musicien qui joue d'un instrument à vent. Perché sur la poignée du gong que tenait l'officiant, il souffle dans la corne par l'embouchure latérale, et non apicale, comme c'est souvent le cas en Afrique de l'Ouest, notamment, autrefois, avec les trompes traversières en ivoire des Sapi de Sierra Leone (XVe et XVIe siècles), dont certaines, curieusement, proposent une disposition identique [1]. Chez les Akyie, au sud-est de la Côte d'Ivoire, cet instrument tenait autrefois une place éminente lors des cérémonies. Plusieurs personnes m'ont confirmé que de tels gongs et trompes étaient utilisés lors de fêtes auxquelles assistaient le chef et sa suite, mais je n'ai jamais vu moi-même un tel instrument [2]. Ce qui témoigne de l'ancienneté de l'œuvre, qui date du XVIIIe ou du XIXe siècle.

Note de l'éditeur : Cet objet se trouvait dans la collection d'un Européen vivant en Côte d'Ivoire, et fut reproduit dans l'ouvrage d'André Blandin consacré aux arts du métal en 1988. Il n'en fallut pas plus pour que les fabricants de talismans, qui sont aussi faussaires à l'occasion, le recopient. On vit donc de multiples reproductions aux marchés de Treichville (avant l'incendie) ou de Cocody à

Abidjan. Comme le gong n'avait été reproduit que de face, les falsificateurs pensèrent que le même décor se trouvait à l'arrière, alors que l'original est lisse ! Enfin, n'imaginant pas une cloche sans battant, ils en inventèrent un, alors que le son était produit par un petit marteau de bois, en frappant le gong.

Alain-Michel Boyer, in *Arts d'Afrique et d'Océanie. Fleurons du musée Barbier-Mueller, musée Barbier-Mueller & Hazan (éd.)*, 2007: p. 148.

[1] Voir Boyer, « Les ivoires des Sapi », dans Boyer 2007a, p. 51.

[2] Ni aucun de mes doctorants atyie.